

CADA DE BÈGLES

Le Cada (Centre d'accueil pour demandeurs d'asile) accueille, héberge et domicilie les demandeurs d'asile orientés par l'Ofii pendant la durée de leur procédure. Les personnes y bénéficient d'un accompagnement administratif, juridique et social adapté à leur situation. Pour réaliser ces missions, l'équipe s'appuie sur un réseau de partenaires locaux, notamment les collectivités territoriales et le tissu associatif local. Le Cada accompagne également les personnes ayant obtenu une protection internationale dans leurs démarches d'accès à l'emploi et au logement, en vue de faciliter leur intégration.

**Résidence Maurice Thorez – Bâtiment D11-
Rue de la Commune de Paris, 33130 Bègles**

Ouverture : novembre 2006

Capacité au 31/12/2024 : 180 places

Nombre de places LGBTI+ : 7 places

Nombre de logements gérés : 45, dont 31 dans le parc social et 14 dans le parc privé

PUBLIC ACCUEILLI

257 personnes accueillies en 2024

RÉPARTITION DES ADULTES

49% - FEMMES **51%** - HOMMES

75% - EN FAMILLE **25%** - ISOLÉES

12% - 18-25 ANS

14 personnes LGBTI+ accueillies

PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE

13% - AFGHANISTAN : 33 PERSONNES

8% - GÉORGIE : 20 PERSONNES

7% - GUINÉE : 17 PERSONNES

5% - NIGERIA : 14 PERSONNES

4% - RUSSIE : 12 PERSONNES

ACTIVITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT EN 2024

95 personnes (44 ménages) **entrées**

94 personnes (40 ménages) **sorties**

25 mois de séjour en moyenne

94% d'occupation en moyenne

93 personnes accompagnées pour l'affiliation à **l'Assurance maladie**

63 personnes aidées pour la procédure devant **l'Ofpra**

41 personnes aidées dans leurs démarches auprès de la **CNDA**

67% de protections accordées (**Ofpra et CNDA**)

AUTONOMISATION ET INSERTION DES BÉNÉFICIAIRES DE LA PROTECTION INTERNATIONALE (BPI)*

118 personnes BPI (93 ménages) **hébergées**

32 personnes (15 ménages) **sorties du dispositif**

30 mois de séjour en moyenne à compter de l'obtention de la protection internationale

↳ INSERTION PAR LE LOGEMENT

47% ayant eu accès à **un logement pérenne**

* personnes réfugiées et bénéficiaires de la protection subsidiaire